

retrouver un locataire pour logement comunaux ???

Par **gourmandine**, le **28/05/2009** à **23:20**

actuellement en location d un logement communal,j ai donné mon préavis de 3 mois qui va jusqu au 17 aout,nous quittons cet appartement au 1 juillet,nous avons mis des anonces pour retrouver des locataires au 1 juillet.

ce jour,je reçois du courrier du maire de ma commune qui me stipule la date du préavis et qu il est le seul habilité à trouver des locataires.

je souhaiterai savoir qui a le droit de retrouver des locataires,et les références des textes de lois

MERCI

Par **ardendu56**, le **31/05/2009** à **19:11**

gourmandine, bonjour

Je ne comprends pas "nous avons mis des anonces pour retrouver des locataires au 1 juillet."
Ce n'est pas à vous de le faire.

"il est le seul habilité à trouver des locataires."
C'est exact.

Bien à vous.